

Les Migrations dans la zone de peuplement dense de la crête
Zaïre-Nil cas du Zaïre

par Léon de SAINT MOULIN, Professeur à l'Université
Nationale du Zaïre, délégué du Doyen de la Faculté
des Lettres

Dès les premières explorations européennes effectuées au seuil de ce siècle, le monde scientifique et le grand public occidental apprirent à ranger la crête Zaïre-Nil parmi les zones de peuplement dense. La maladie du sommeil fit de très profonds ravages dans une grande partie de cette région, spécialement en Uganda, et il n'est pas possible de déterminer aujourd'hui la densité atteinte avant ce fléau. Actuellement on trouve sur de vastes zones plus de 50 et même plus de 100 habitants au km², aussi bien à l'est du Zaïre qu'au nord et au sud-ouest de l'Uganda au Rwanda et au Burundi. Au Zaïre, pour une population totale de l'ordre de 20 millions d'habitants, on trouve sur le versant occidental du fossé des grands lacs, du nord du Tanganyka à la frontière soudanaise, 3,5 millions de personnes regroupées sur 70 000 km² (1) L'explication de ce regroupement humain à la limite de l'Afrique centrale et orientale est encore très lacunaire. On peut la mettre en rapport avec le système agro-pastoral qui caractérise une bonne partie de cette région. Ce complexe allie en effet une organisation très évoluée de l'espace et de la collecte des surplus agricoles à un attachement à la fois imposé et affectif à la terre. Mais les limites du système ne coïncident pas avec celles des fortes densités, pas plus que celles des sols volcaniques particulièrement fertiles, encore moins celles des zones exemptes de paludisme ou de trypanosomiase. On doit par ailleurs relever dans ce noyau de peuplement dense l'existence de populations particulièrement dynamiques, tels les Nande.

(1) D'après le recensement National de 1970, que nous avons présenté et commenté dans la répartition de la population du Zaïre en 1970, Culture et Développement, VI, 1974, p. 331-349.

dont la capitale économique, Butembo, au nord du lac Amin (27 790 habitants en 1970) mériterait de retenir l'attention. Elle a en effet un rythme de croissance élevé, plus de 8% en moyenne de 1958 à 1970, et elle présente une activité économique exceptionnelle sur les plans agricole et commercial. Il est de toutes façons acquis que la capitalisation des excédents démographiques suppose des techniques d'exploitation et une organisation sociale de l'espace développées (2). Du point de vue démographique, néanmoins, la question se pose de façon plus immédiate : les fortes densités de la crête Zaïre-Nil ont-elles été formées par une fécondité particulièrement forte ou par une accumulation migratoire ? Cette étude présentera les données disponibles pour l'ensemble de la région, puis il analysera en détail le problème des migrations vers la ville de Bukavu.

1. LES MIGRATIONS DANS L'ENSEMBLE DE LA REGION

Peu de données sont connues sur le niveau de la natalité au Zaïre. Des estimations par zone (il y en a 134) ont été établies à partir des grandes enquêtes démographiques de 1955-1957. La corrélation entre ces chiffres et la densité actuelle n'est que de 0,48 pour l'ensemble du Zaïre, mais elle dépasse 0,66 pour les régions concernées par notre étude (3). Il est par ailleurs certain que la fécondité de la population zaïroise est en général très élevée (4) : on doit supposer que la population de la crête Zaïre-Nil a doublé par le seul mouvement naturel depuis 1940 environ. Cette croissance soutenue ne peut aller sans poser de problèmes : il est probable que les jeunes trouvent déjà difficilement où s'installer et il est certain que des carences alimentaires sont apparues dans la région de Bukavu, où elles étaient inconnues il y a une bonne dizaine d'années (5).

(2) C'est une thèse de P. GOUROU, notamment dans son livre la répartition de la population rurale au Congo belge, Bruxelles, 1955. Elle est défendue avec une particulière vigueur par R.E. STEVENSON, Political systems and Distribution of Population in Africa,

(3) Au Zaïre, région a remplacé le terme province, sous-région le terme district, et zone le terme territoire. de la République Démocratique du

(4) Cfr J. BOUTE, la physionomie démographique/du Congo, dans J CALDWELL e.a; croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest, Paris 1973, p 803 828.

(5) communication personnelle du Docteur VIS.

il est donc certain que la croissance naturelle est un facteur important dans la formation des fortes densités qui nous occupent, mais on a simultanément observé que les différences de natalité ne pouvaient expliquer qu'un peu plus de deux tiers de la répartition de la population. Un autre facteur fondamental à invoquer est celui des migrations.

Le recensement du Zaïre en 1970 permet d'identifier par collectivité le nombre et certains aspects de la structure de la population étrangère. Par région, il fournit en outre une ventilation des étrangers par nationalité. Dans la région du Haut-Zaïre, il n'y a que relativement peu d'étrangers (36 072) et le groupe le plus important est de nationalité soudanaise (29.766). Il est donc inutile d'en pousser plus avant l'analyse.

Dans la région du Kivu, on compte par contre 334 057 Rwandais, regroupés principalement au nord du lac Kivu dans les zones de Masisi (193 428 étrangers sur une population totale de 273 920 habitants), Rutshuru (81 509 sur une population totale de 333 916) et Kalehe, plus au sud, (23 328 sur une population totale de 186 272). On trouve en outre environ 5 000 Rwandais dans chacune des villes de Goma et de Bukavu. Pour trois zones citées, la répartition des étrangers par sexe et par âge est la suivante :

Zones	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Masisi	38 370	42 503	55 140	57 415	193 428
Rutshuru	14 908	16 451	23 999	26 151	81 509
Kalehe	5 404	5 037	6 613	6 274	23 328
TOTAL	58 682	63 991	85 752	89 840	298 265
%	19,7	21,4	28,8	30,1	100,0

Source : résultats du recensement de 1970 publiés par Arrêté n°1236/70 du 31 juillet 1970.

La limite entre les adultes et les enfants est en principe déterminée par le seuil de 18 ans, mais les femmes mariées ou mères sont de droit inscrites parmi les adultes. Il est donc surprenant que le nombre des filles soit supérieur à celui des garçons ; cette situation n'apparaît ni pour la population zaïroise, ni pour les autres groupes d'étrangers.

Le rapport général des sexes est de 94 hommes pour 100 femmes et il résulte vraisemblablement des circonstances difficiles dans lesquelles s'est faite l'émigration de nombreuses familles Rwandaises durant les quinze dernières années.

Les migrations plus anciennes sont mal connues, mais il est certain qu'à la fin du 19^{ème} siècle, le Rwanda était en expansion, précisément vers le nord-ouest, dans les zones de Rutshuru, Masisi et Goma (réduite aujourd'hui à 469 km² et 74 835 habitants, dont 48 643 dans la ville de même nom). De façon plus générale, P. Gourou avait déjà observé que la répartition de la population sur le versant zaïrois de la crête Zaïre-Nil se comprendrait assez bien si les habitants de ces régions y étaient arrivés de l'est. Les obstacles naturels que sont le Ruwenzori et les lacs les auraient obligés à pénétrer au Zaïre par quelques couloirs privilégiés au nord des lacs Mobutu, Amin et Kivu, ainsi qu'au sud de ce dernier. C'est là en effet qu'on trouve les densités les plus fortes (plus de 100 habitants au km²) et elles sont de plus entourées d'une bande de zones bien peuplées que l'on pourrait interpréter comme le résultat du débordement des populations à la sortie des passes est-ouest.

A une période plus récente, on ne peut minimiser non plus les migrations imposées lors de la création du Parc National des Virunga en 1925. Si certaines parties en sont peu propices au peuplement humain (Ruwenzori, bancs de lave et dépression de la Semliki), de nombreux villages furent obligés de se retirer en dehors des frontières du parc, notamment dans les zones de Rutshuru et de Beni (qui englobe Butembo). Il importe de noter par ailleurs que la colonisation a largement contribué à bloquer les mouvements migratoires qui étaient en cours à la fin du 19^{ème} siècle.

Il semble donc que l'on puisse conclure que les fortes densités de l'est zaïrois doivent beaucoup à l'immigration : aujourd'hui encore 10% de la population du versant occidental du fossé des grands lacs est de nationalité étrangère. Mais la forte natalité de ces populations les prédisposent à devenir à leur tour le point de départ de nouvelles migrations. Celles-ci sont freinées à la fois par les structures politiques établies et par la difficulté des adaptations techniques nécessaires pour occuper les terres disponibles plus basses du bassin du Zaïre. Seule semble aujourd'hui se développer l'émigration vers les villes.

2. LES MIGRATIONS VERS LES VILLES : CAS DE BUKAVU.

Une enquête socio-démographique a été réalisée à la fin de l'année 1970 dans la capitale du Kivu (6). Elle a consisté en un recensement exhaustif des logements habités (18.104) et en une enquête détaillée de modèle classique auprès des habitants d'un logement sur dix. Le choix des unités à enquêter a été déterminé à partir de la numérotation continue des logements sur les listes de base selon une progression arithmétique de raison 10, dont le premier terme était retenu au hasard entre 1 et 10. L'échantillon était stratifié par quartier de façon à permettre des estimations tant par unité administrative que par zone socio-économique. Les résultats de ce sondage sont apparus très concordants avec ceux du recensement qui avait eu lieu quelques mois auparavant : ils aboutirent à une estimation de 133.659 habitants, dont 7 160 étrangers, contre 134.861, dont 7 320 étrangers pour le recensement administratif. L'enquête par sondage comportait deux questions sur la date d'arrivée dans la ville (par naissance ou par immigration et sur la zone de provenance). La suite de cette étude présentera les résultats obtenus en les recoupant par diverses données socio-économiques. Elle montrera que dans le cas de Bukavu la ville est en voie de devenir étrangère à son milieu, car la population autochtone y est le moins intégrée et les immigrés d'origine plus lointaine y occupent simultanément les meilleurs quartiers et les meilleurs emplois.

Le chiffre de la population fait ranger Bukavu parmi les villes d'importance moyenne. Son taux de croissance annuelle est cependant très élevé, de 8,5 à 9% depuis une trentaine d'années, et justifie un intérêt particulier. La croissance ne semble résulter que pour moins de 4% du mouvement naturel. L'apport migratoire doit donc être de plus de 4,5% par an. Cette situation est paradoxale, car les possibilités économiques et même scolaires de Bukavu sont très réduites. La ville est isolée et desservie seulement par de très petits avions. Le chômage y atteint 27,6% des adultes de sexe masculin : le pourcentage est même de 37,1% pour les

(6) Cette enquête a été organisée par l'Institut National de la Statistique du Zaïre, avec un financement partiel de la S.I.C.A.I. Elle fait suite à un travail similaire qui avait été effectué à Kinshasa en 1967 et publié en 1969. La présentation des résultats en un gros volume quarto est à l'impression. Elle pourra être obtenue, de même que l'étude socio-démographique de Kinshasa, en s'adressant à l'I.N.S., B.P. 20, KINSHASA I.

hommes de 20 à 24 ans. Les causes des migrations sont donc complexes. L'analyse des zones de provenance et des dates d'arrivée des immigrants présents en 1970 montrent qu'elles se ramènent cependant à deux types très différents.

REPARTITION DES IMMIGRES DE BUKAVU
SELON LA REGION DE PROVENANCE ET LA DATE D'ARRIVEE DANS LA VILLE

Années d'arrivées	Kivu	Kinshasa Bas-Zaïre	Bandundu Mbandaka	Haut- Zaïre	Shaba	Deux Kasai	Etrangers		TOTAL
							Afri- cains	Non Africains	
Jusque 1949	5270	10	-	140	50	30	630	40	6170
1950-1954	3920	20	10	40	10	10	290	-	4300
1955-1959	5200	40	-	50	190	-	560	30	6070
1960-1961	4380	-	10	50	70	10	1620	-	6140
1962-1963	4410	50	-	60	60	50	550	50	5230
1964-1965	4000	110	10	130	70	-	340	50	4710
1966-1967	4230	80	-	60	110	50	440	30	5000
1968-1969	7000	290	30	180	190	230	600	150	8670
1970	6760	1120	-	290	740	40	720	30	9740
TOTAL	45170	1720	60	1000	1490	460	5750	380	56030

Source : tableau mécanographique T. 17.

Les étrangers africains sont presque tous Rwandais et proviennent donc de régions proches de la ville, au même titre que les originaires du Kivu. Parmi ces derniers, on peut montrer que la majorité n'a pas franchi plus de 200 ou 300 km dans le mouvement migratoire. Elle provient en effet des zones les plus proches de Mwenga (11.450 immigrants), Walungu (10.480 immigrants), Kabare (9560 immigrants), Kalehe (2 520 immigrants) et Unyanga (2.180 immigrants). On identifie ainsi un premier flot d'immigrants dont le mouvement est de courte distance. Leur importance est prépondérante ; ils forment 73% des immigrants. L'étroitesse de la zone de recrutement de Bukavu apparaît peut-être mieux encore si on observe que 90% des habitants de la ville sont soit nés sur place, soit arrivés du sud-Kivu ou du Rwanda et du Burundi. Même le nord-Kivu apporte très peu à la formation de la population (3%). A fortiori le Maniema (2,5%). Et, de fait, les routes ver

Goma ou Kindu et Kasongo sont très peu fréquentées. Tout cela suggère que la croissance rapide de Bukavu est étroitement liée à la forte densité de son hinterland immédiat, où on peut supposer un taux de croissance élevé et des difficultés graves d'insertion des jeunes adultes dans la vie socio-économique, même traditionnelle.

Cette première conclusion n'est cependant qu'un aspect de la réalité. On observe en effet parmi les immigrés un élargissement au fil des années de la part des originaires des autres régions que le Kivu et des étrangers non africains. Plus des deux tiers de ces deux groupes sont arrivés dans la capitale du Kivu après 1964 et près de la moitié après 1968 - d'après les observations faites en 1970. Même dans une ville dont le taux de croissance est tel que la population peut doubler en huit ans, ces proportions sont particulièrement élevées. Les points de départ principaux de ces migrations de longue distance sont Kinshasa, puis le Shaba, notamment la zone de Kalemie et la ville de Lubumbashi, enfin le Haut-Zaïre, principalement la ville de Kinsangani. Du Kasai et du Bandundu ce sont d'ailleurs également les capitales qui ont envoyé le plus d'immigrants. Il faut vraisemblablement en conclure qu'il n'y a pas de restructuration des courants migratoires au cours des dernières années, mais que les migrations de longue distance sont largement liées aux mutations fréquentes des fonctionnaires et des agents de cadre. On identifie ainsi un second flot d'immigrés, minoritaire en nombre, mais dominant sur le plan social, comme il apparaîtra plus clairement dans la suite de cette étude.

Le recouplement de la provenance des habitants par le niveau socio-économique de leur quartier montrera l'importance de la distinction que nous avons proposée entre les immigrants des zones proches et lointaines de Bukavu. L'étude socio-démographique a distingué dans la ville quatre types de quartiers. Le centre résidentiel est constitué des anciens quartiers européens ; il est à la fois le mieux équipé et le plus riche. La population y était de 10 960 habitants et ne comptait qu'un peu plus de 10% d'étrangers non africains en 1970. Les cités planifiées sont des lotissements organisés à la fin de la période coloniale par une société para-étatique dans le courant urbanistique des cités-jardins. Elles abritaient 28.530 personnes en 1970. Les quartiers en pisé sont des ensembles très pauvres que l'on peut ranger dans la catégorie des bidonvilles. Ils

abritent près de la moitié de la population (61.930 habitants en 1970). La densité y est exceptionnelle pour l'ensemble du Zaïre : 850 personnes par hectare pour un ensemble de 41 000 habitants regroupés dans une zone centrale. L'équipement des ces quartiers est à peu près nul, tant sur le plan sanitaire que du point de vue socio-culturel. Enfin, il existe à Bukavu une zone traditionnelle qui est une ancienne chefferie incorporée à la ville. Elle comptait 22 820 habitants en 1970, presque tous nés dans la ville (78,7%) ou immigrés du sud-Kivu (18,8%) (7). La répartition des habitants de ces divers quartiers d'après leur provenance est présentée dans le tableau suivant.

REPARTITION DES HABITANTS DES DIVERS QUARTIERS D'APRES LEUR PROVENANCE

Quartiers	Nés à Bukavu		Nord-Kivu	Autres régions du Zaïre		Etrangers	TOTAL	% d'immigrés
	Sud Kivu	Maniema						
Centre résidentiel	2530	1700	840	1190	3060	1640	10.960	76,9
Cités planifiées	13450	9730	1480	1440	850	1580	28.530	52,9
Quartiers en pisé	34250	22500	1410	530	830	2410	61930	44,7
Zone traditionnelle	17900	4280	20	20	20	500	22.740	21,3
T O T A L	68130	38210	3750	3180	4760	6130	124.160	45,1

Source : tableau mécanographique T. 16.

Cette statistique montre que le centre résidentiel et les cités planifiées sont habitées en majorité par des immigrés (77 et 53% respectivement), tandis que la zone traditionnelle et les quartiers en pisé logent une majorité de natifs de la ville (79 et 55% respectivement). Il apparaît en outre que les immigrés du sud-Kivu sont ceux dont la répartition est la plus proche de celle des natifs de la ville. On les trouve spécialement nombreux dans les quartiers en pisé et en proportion supérieure à la moyenne dans la zone traditionnelle. Les immigrés du nord-Kivu et du Maniema présentent un certain regroupement dans une des deux cités planifiées. Ceux du Maniema et des autres régions du Zaïre ne se rencontrent qu'en très

(7) Les chiffres donnés ici ne comprennent que les populations enquêtées dans les logements individuels, à l'exclusion des 9499 habitants des camps militaires et autres institutions.

petit nombre dans les quartiers en pisé ou dans la zone traditionnelle. Parmi les étrangers, on n'a pas pu isoler les non africains - le mot désigne d'ailleurs ici le point de départ d'une immigration directe et non la nationalité, mais on sait qu'ils habitent presque tous le centre résidentiel. Pour l'ensemble des étrangers, où les Rwandais dominent, 47,5% des personnes habitent dans les quartiers en pisé ou dans la zone traditionnelle.

Il ressort de cette distribution que les immigrés de provenance lointaine sont mieux logés que les natifs de la ville ou les originaires des zones les plus proches. D'une part, en effet, les quartiers en pisé abritent 55% de gens nés dans la ville et la zone traditionnelle 78%, comme on l'a déjà signalé. D'autre part, la majorité des immigrants du Sud-Kivu (60%) aboutit directement dans les mêmes quartiers en pisé ou dans la zone traditionnelle (11%). Cette répartition s'explique sans doute par le fait que dans ces deux types d'habitat, plus des trois quarts des occupants sont propriétaires de leur logement, qu'ils ont en général construit pour un prix très modique, alors que la majorité des maisons des cités planifiées et des quartiers résidentiels sont, soit louées par l'habitant, soit mises à sa disposition par l'employeur. On peut considérer comme certain que beaucoup d'anciens locataires des cités planifiées en ont été évincés par des immigrés jouissant d'instruction et de revenus supérieurs, du simple fait de la hausse des loyers. Il est en effet acquis que la migration à longue distance est sélective des personnes socio-économiquement fortes (8).

Du point de vue politique, on aboutit ainsi à une société complexe, où la majorité autochtone pauvre est encadrée par une minorité extérieure privilégiée. Cette minorité est par ailleurs instable et semble plus intégrée au système économique national qu'à la ville où elle réside. La capitale du Kivu pourrait ainsi sembler étrangère aussi bien à la population locale qu'aux immigrés les plus nantis. Du point de vue démographique, la situation est également complexe, car, s'il y a peu de mariages entre les groupes que nous avons distingués, il est néanmoins impossible d'envisager les problèmes de la zone de peuplement dense du versant occidental du fossé des grands lacs en dehors de l'ensemble national que constitue le Zaïre.

(8) Cfr notamment J. HOUYOUNG, Les budgets ménagers dans la ville de Kinshasa, Kinshasa, 1972.

Les mouvements migratoires dans cette zone, notamment, sont largement conditionnés par la politique générale du pays. Dans les conditions actuelles, l'émigration vers les villes prend une allure vertigineuse : on aurait pu le montrer aussi bien pour Bunia, Butembo et Goma que pour Bukavu. La constitution d'un réseau urbain valorisant les possibilités économiques de la région ne peut cependant résulter de ces seuls mouvements. Elle suppose le développement des voies de communications, qui ne dépend que très partiellement de la population locale.

CONCLUSION.

Nous nous sommes interrogé au début de cette étude sur l'origine et l'évolution de la zone de peuplement dense de la crête Zaïre-Nil. Il nous est apparu qu'elle avait vraisemblablement d'abord été constituée par un courant migratoire prolongé provenant des densités plus fortes encore de l'est africain. Le contraste entre le peuplement de cette région et le caractère presque inhabité de la cuvette centrale est cependant vieux de plus d'un siècle et la fécondité différentielle des populations renforce dans l'ensemble le contraste. Compte tenu des techniques actuelles d'exploitation du sol et d'organisation de l'espace, de graves difficultés existent vraisemblablement pour l'intégration des jeunes adultes dans le milieu local et des carences alimentaires ont déjà été relevées en certains points. Les difficultés de cette situation ont sans doute été accentuées par une forte émigration rwandaise au cours des quinze dernières années. Elles devraient logiquement déclencher de nouveaux mouvements migratoires. Mais compte tenu de la pénurie d'équipements dans les zones contiguës du bassin du Zaïre et des adaptations nécessaires, du point de vue technique et politique, pour s'y installer, un nombre croissant de jeunes s'orientent vers les villes. Le problème de leur intégration dans ce milieu reste cependant entier et il est vraisemblable qu'il ne trouvera sa solution qu'au moment où on aura intégré les villes à leur région par la création d'un réseau routier digne de ce nom.

LIEU DE PROVENANCE DES HABITANTS DE BUKAVU

